



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

Au Lycée Jean Dautet 18 Avenue Delayant 17000 La Rochelle

Ordre du jour : Validation de l'élection du Président de la Ligue Poitou-Charentes de Basket

Nombre de Clubs représentés : 21

Nombre de voix effectivement représentées : 3 462 / 12 795 voix possible

Aucun quorum n'étant exigible, cette seconde Assemblée Générale extraordinaire peut se tenir valablement pour la validation de Patrick HENRI en qualité de Président de la Ligue Poitou-Charentes de Basket élu par le Comité Directeur lors de la réunion extraordinaire à La Crèche le 7 Juillet 2016.

Alain SALMON, 1^{er} Vice-Président, demande aux clubs présents de passer au vote à bulletin secret, aucun des clubs présents souhaite ce type de vote.

Le vote se fait donc à main levée

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Patrick HENRI est donc validé, à l'unanimité des clubs représentés, comme Président de la Ligue Poitou-Charentes de Basket.

Secrétaire Général
Yves RIGOUR

Le 1^{er} Vice Président
Alain SALMON